

**ETATS D'AVANCEMENT A TRANSMETTRE
POUR LE 6 JUIN 2017 AU PLUS TARD**

Pour une 2e année d'inscription en doctorat
Bilan des travaux, échéancier prévisionnel

DOCTORANTS NON FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL
--

Pour une 3e année d'inscription en doctorat
--

Validation du bilan de mi-parcours en 1 ^{re} session (ou 2 ^{me} session après demande et accord de l'ED) Suivre la procédure spécifique mailto:http://ed.shs.unistra.fr/doctorants/bilan-de-mi-parcours/
--

Pour une 4e année de réinscription dérogatoire

Un chapitre de la thèse (au moins 100 000 signes), <i>bibliographie en sus</i>
--

Plan de travaux avec échéancier

Pour une 5e année de réinscription dérogatoire

Plan de la thèse

Partie de la thèse (au moins 150 000 signes), <i>bibliographie en sus</i>

En complément, le cas échéant, le texte d'un article ou d'une communication scientifique
--

Calendrier des travaux jusqu'à la soutenance
--

Pour une 6e année de réinscription dérogatoire

Plan de la thèse

Partie de la thèse (au moins 200 000 signes), <i>bibliographie en sus</i>

Composition du jury

Date de soutenance

DOCTORANTS FINANCES PAR UN CONTRAT DOCTORAL
--

Pour une 3e année d'inscription en doctorat
--

Validation du bilan de mi-parcours en 1 ^{re} et dernière session

Pour une 4e année de réinscription dérogatoire

Plan de la thèse

Partie de la thèse (au moins 200 000 signes), <i>bibliographie en sus</i>

Date de soutenance

<i>Pour les doctorants qui soutiennent après le 30 septembre 2017, la réinscription est obligatoire.</i>
